

DU 23 AU 30 AVRIL

GRAND JEU DE PISTE



Sur la piste d'E411

Vous aimez la Bande Dessinée ? Vous avez envie de jouer en famille ? Ce jeu est fait pour vous ! De quoi s'agit-il ? D'un jeu de piste dans le centre de Genappe sur le thème de la BD «dans les yeux de Camille» des auteurs E411 et Falzar (Max et Bouzouki). Cela se passe du 23 au 30 avril 2014 dans le cadre de l'opération «je lis dans ma commune». Le but du jeu, récolter 10 cases de BD sans texte dans les commerces participants

de Genappe afin de créer une planche originale qui sera exposée à la bibliothèque. L'objectif est de récolter les cases de BD à partir du 23 avril et de venir créer votre planche de BD le mercredi 30 avril dans l'après-midi. Pour participer au jeu «Sur la piste d'E411», il suffit de vous inscrire par téléphone au 067/79.42.92 ou en vous rendant au Centre de Lecture publique - Espace 2000, 16 - 1470 Genappe. Que gagne-t-on ? Un chèque livre d'une valeur de 10 euros.

Mais ce n'est pas tout !

Le mercredi 30 avril après-midi, vous aurez le plaisir de rencontrer le dessinateur David Evrard alias E411 et son scénariste, Falzar, qui sera présent pour une séance de dédicaces entre 14h et 17h.

Cette animation est organisée par la Bibliothèque de Genappe et de l'échevinat de la Culture en collaboration avec l'asbl «Il était Une fois».

Suite en page 5

L'air de rien
c'est
vraiment bien

en page 2

Cadeau :
des sacs
poubelles

en page 5

Un spectacle
bourré
d'énergie

en page 7

Attention,
travaux en
tous genres

en page 8

Louis XI est de
retour à
Houtain-le-val

en page 12

Pour découvrir
ce qui se frame
à Glabais
le 3 et 4 mai



Iles de Paix

C'est le deuxième week-end de janvier qu'a lieu chaque année la campagne de vente des modules des Iles de Paix. Cette année le public de Genappe a réservé un particulièrement bon accueil aux nombreux vendeurs qui sollicitaient leur générosité aux grandes surfaces, en porte-à-porte ou encore à la sortie des messes des différentes paroisses de l'entité. 2013 avait été une année record pour Genappe, avec un total des ventes à 6.000€, soit une amélioration de près de 20% sur 2012. Mais 2014 a surclassé cette performance puisque Genappe affiche un résultat de 6.500€. Un grand bravo aux nombreux bénévoles et un immense merci aux Genappiens pour leur générosité.

Bernard Van Durme

Cross de Bousval

Les organisateurs du Cross de Bousval remercient tous les joggeurs, aides, sponsors et le service des Travaux de la Ville de Genappe pour leur participation à la réussite du 36^e Cross de Bousval. Nous remercions également l'administration communale pour son soutien.

Marche ADEPS

Ecole du Petit Chemin à Loupoigne
Dimanche 27 Avril, entre 8 heures et 17 heures, organisée par l'Amicale des Parents et les Institutrices de l'école du Petit chemin.

Les organisateurs vous proposent un parcours fléchés de 5, 10, 15 et 20 kilomètres à travers les campagnes, ainsi qu'un parcours d'orientation. Rendez-vous pour le départ à l'école, Cemin de la Waronche 18. Comme chaque année, les marcheurs et visiteurs auront la possibilité de se restaurer et se rafraîchir à des prix démocratiques.

Renseignements

B.Martin : 0476/86.12.12.

L'R de Rien

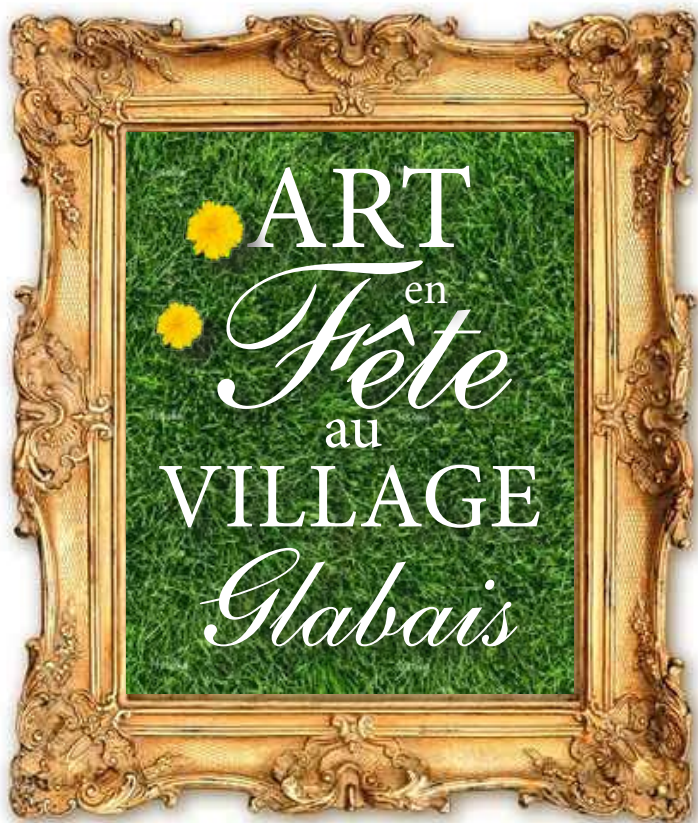
Avec les beaux jours, le festival l'Amour en vers est de retour! Le 17 mai à partir de 13h venez découvrir des plaisirs simples et naturels. L'Amour en Vers, pionnier des festivals «bio-acoustique», s'invitera pour la 5^e fois et avec précaution dans le magnifique environnement de la ferme de la Baillerie.

L'Amour en Vers, rappelons-le, c'est une multitude d'activateurs de plaisir! Une entrée gratuite, la rémunération des artistes au chapeau, un festival sans électricité, la (re)découverte de produits locaux, la rencontre de partenaires souhaitant enchanter leur région, un objectif «zéro déchet», un espace dédié aux enfants et une programmation séduisante et diversifiée: concerts acoustiques avec entre autres Cédric Gervy, Les fils de l'autre, Galloway et Ajja, des spectacles de rues, balades nature, ateliers, contes, ... pour petits et grands.

En bref, une vrai pause! Un moment de partage et de rencontres



Le grand retour d'Art au Village



Art en fête au village de Glabais!

Les 3 et 4 mai 2014, le centre du village de Glabais se mettra en habits de fête pour accueillir artistes et artisans d'art et tous les Brabançons



Glabais, village d'art? C'est en 1985, que Paul Choizez, ferronnier d'art, a souhaité, avec le soutien du très dynamique «Comité des Fêtes», monter une exposition.

Cet événement fut baptisé «Art au Village» par la céramiste Françoise Cornet. Après une interruption de quelques années, due à la dispersion des membres de l'équipe fondatrice, l'idée est venue de faire renaître l'exposition d'artistes.

Un nouveau comité organisateur a vu le jour sous forme d'une asbl «Art au Village» qui a composé pour cette année un programme alléchant...

Des artistes (peintres, sculpteurs, céramistes ...) exposeront dans deux salles à la Ferme Saint-Pierre. Signalons la présence d'exposants



de Genappe: Agathe De Rouck, Isabelle Grisard, Thérèse Hauptmann.

Dans le jardin de la cure, un espace style «Place du Tertre» sera constitué. Des artistes, «Les Œuvriers de Nivelles» seront au travail dans une ambiance musicale.

La salle communale recevra des artisans d'art (souffleur de verre, dentellière aux fuseaux, créateurs de bijoux, céramistes ...) qui feront la démonstration de leurs talents.

Les visiteurs pourront profiter d'une petite restauration dans la cour de l'ancienne école.

Samedi 3 et dimanche 4 mai 2014, de 11 à 18 heures.

Entrées gratuites aux lieux d'exposition. Parking aisé avenue Eugène Philippe.

Renseignements : 000/00.00.00

Une artiste made in Genappe

Pour restaurer sa tradition du «Coup de Pouce» à un jeune artiste, «Art au Village» a choisi de mettre à l'honneur une talentueuse sculptrice: Agathe De Rouck.

Son atelier-galerie se trouve au cœur de la ville de Genappe, dans une vieille maison restaurée avec amour, 13 Rue des Marchats.

A à peine trente ans, elle peut déjà faire part d'un joli parcours artistique. En voici un extrait: enfant, elle est lauréate du concours de dessin du journal «Le Soir».

Quelques années plus tard, tou-

jours étudiante à Bruxelles, elle expose ses sculptures en terre cuite. Après la réussite de cette exposition Agathe décide d'en faire son métier et quitte son atelier bruxellois pour venir s'installer dans le Brabant Wallon. En 2011, elle produit sa première sculpture en bronze et ouvre un atelier dans le centre de Genappe. Gageons que cette jeune artiste continuera sa progression en contribuant ainsi à la renommée de notre ville.

N'hésitez surtout pas à vous rendre à son atelier où elle vous recevra toujours dans la bonne humeur ou à visiter son site www.agatherouck.be



Nos villages à pied

L'association Chemins 141 qui regroupe les Amis de Bousval, le Syndicat d'Initiative de Genappe et Environnement-Dyle est active à Genappe en faveur de la mobilité douce.

Le «Groupe sentiers» des Amis de Bousval célèbre cette année le dixième anniversaire de l'organisation de promenades à Bousval.

Depuis le mois de janvier, l'engouement pour les promenades familiales mensuelles reflète l'attrait suscité par le parcours pédestre des chemins et sentiers à la (re)découverte du charme des campagnes. Après Houtain-le-Val, Loupoigne et Glabais, le rendez-vous est fixé à Bousval.

Par le passé, suite à l'urbanisation croissante et à la tendance au «tout à la voiture», de nombreux sentiers et chemins furent délaissés ou bétonnés au seul bénéfice de la circulation motorisée. Cependant, nombre d'entre eux ont subsisté et nous savons maintenant à quel point ils sont indispensables à notre équilibre et à notre bien-être, loin des pollutions sonores et olfactives et des dangers inhérents à la cohabitation des piétons et des véhicules. Remettre les sentiers à l'honneur dépend de notre volonté à tous, usagers, autorités commu-

nales, propriétaires de bois, agriculteurs et particuliers riverains ou non.

En ce mois d'avril, un circuit pédestre original de 8 km nous mènera à la découverte des campagnes et vallons boisés autour de Bousval.

Renseignements

Dimanche 27 avril à 14 h

Rendez-vous à l'avenue des Cerisiers à Noirhat, entre les n° 8 et 10

Organisation: Ville de Genappe et Chemins 141
Parking souhaité: avenue des Cerisiers et avenue du Bosquet
Contact: Marie-Rose Petitjean
Tél.: 010/61.13.72

La Nuit des batraciens

Après la Nuit des Chouettes à l'école d'Houtain-le-Val en 2013, c'était au tour de l'école communale de Bousval de voir dans ses murs, la Nuit des Batraciens couronnée de succès avec un record de participation.

Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} mai 2014 pour participer à la promenade guidée "Aube des Oiseaux" à Genappe. (Natagora). Renseignez-vous et inscrivez-vous, car les places sont limitées

Didier Samyn,
animateur Nature-Natagora
Addenda: L'auteur de la photo d'un couple de grenouilles rouges,

parue dans le journal de Genappe de mars, est de Michel d'Oultremont de Glabais. Nous le remercions pour son aimable participation. Découvrez son travail: www.micheldoultremont.com

Espace Dom Placide

L'exposition «Espace Dom Placide» sera à nouveau d'actualité du 9 au 18 mai 2014.

Cette nouvelle édition réunira 19 artistes (dont 4 de l'entité de Genappe) 10 nouveaux seront présents et les disciplines présentées seront plus étendues.

Renseignements

Pierre Damster 0496/28.30.09





ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

A l'heure du souvenir

En de cette année dédiée aux commémorations du centenaire de la guerre 14-18 et des 70 ans de la Bataille des Ardennes, le moment est particulièrement bien choisi pour vous présenter les associations patriotiques de la Ville. Pourquoi ont-elles été créées? A quoi servent-elles? Qui en est membre?

Suite à la première guerre mondiale apparurent dans chaque village deux groupements intitulés «Fédération Nationale des Combattants» (FNC) et «Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre» (FNAPG) qui se sont renforcés après la guerre 40-45.

Au fil du temps, les effectifs diminuèrent au point qu'en 2008 une fusion s'imposa. L'Armée secrète et les deux fédérations fusionnèrent pour ne former qu'une seule association patriotique représentative de l'ensemble de l'entité.

Guerres d'hier, engagements d'aujourd'hui

Cette fusion se voulait pluraliste et dynamique sans pour autant changer l'objectif qui consiste, non pas à faire l'éloge des conflits mais bien à rendre hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la patrie et notre liberté. Cette association s'assigne une mission supplémentaire, d'importance pour le futur: sensibiliser les jeunes à plus de respect et de fraternité pour une approche pacifique des conflits. Les membres de l'association peuvent compter sur le soutien indéfectible du Collège communal ainsi que du Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe.



Appel aux jeunes générations

L'Association patriotique de Genappe est à la recherche de porte-drapeaux pour assister aux cérémonies afin d'assurer la relève en reprenant le flambeau des aînés. Le devoir de mémoire vous interpelle, vous souhaitez vous engager dans la chaîne du souvenir des conflits passés avec l'espoir de préserver la paix dans le futur? Contactez Jean-Claude Deza au 0471/59.53.64.

L'Association demande aux familles des porte-drapeaux décédés qui n'ont pas la possibilité de s'investir dans la démarche de leur parent, de restituer ces drapeaux à l'Association. Toutes les personnes qui désirent soutenir financièrement l'action de l'Association et l'encourager à poursuivre son rôle peuvent devenir membre en s'adressant à Monsieur Deza.

Invitations

Tous les citoyens de Genappe sont cordialement invités à assister aux différentes cérémonies patriotiques pour y rencontrer les derniers témoins de la Deuxième Guerre mondiale mais surtout pour que le souvenir de nos chers disparus, emportés dans les remous de guerres cruelles subsistent à jamais.

Les rendez-vous

- Le 8 mai, fin de la guerre 40-45
 - 9h45 réunion sur le parvis de l'église de Vieux-Genappe;
 - 10h00: messe à la mémoire de toutes les victimes de guerre;
 - 11h00: départ en cortège vers l'Hôtel de Ville et hommage aux victimes de guerre devant le monument aux morts (allocutions et dépôt de fleurs);
- Le 27 mai à 13h30
 - au monument élevé à la mémoire des aviateurs canadiens abattus à Baisy-Thy. Tous les détails de cette cérémonie vous seront donnés le mois prochain.
- Le 11 novembre - Armistice 14-18
 - Le programme sera publié dans le journal d'octobre.

Renseignements

0471/59.53.64
Jean-Claude Deza,
Président

Le mot du Bourgmestre



La sécurité des biens et des personnes est une préoccupation essentielle pour chacun d'entre nous et tous les services qui touchent de près ou de loin à cette problématique travaillent en étroite collaboration. Bien sûr, le rôle de surveillance incombe avant tout aux services de police qui, sur le terrain, organisent des patrouilles, collaborent avec les zones de police voisines ou travaillent avec les PLP (Partenariat Local de Prévention), car il est impossible de placer des policiers dans toutes les rues! La techno-prévention est également une manière de lutter plus efficacement contre les cambriolages dans les immeubles. C'est la raison pour laquelle je vous invite à participer à cette réunion d'information organisée à l'Hôtel de Ville, le 3 avril prochain à 19 h 30. Chacun pourra y entendre des conseils judicieux et peu coûteux pour sécuriser son habitation.

Même si Genappe reste une commune rurale, nos routes sont empruntées par de nombreux usagers et divers types de véhicules (voitures, camions, motos, vélos, charrois agricoles...). Tous les conducteurs devraient faire preuve de grande prudence et, plus particulièrement, tenir compte du fait que les enfants ont une perception différente de la circulation et qu'ils ne réagissent pas comme les adultes. Si vos enfants sont amenés à circuler en vélo, il me semble primordial qu'ils connaissent les règles élémentaires du Code de la Route ainsi que les consignes de bonne conduite afin de mieux garantir leur propre sécurité. C'est pourquoi je les invite à participer à une journée «Sécurité à vélo» organisée en collaboration avec la Police le samedi 29 mars prochain à l'Espace 2000. Ils pourront s'exercer sur un circuit sécurisé destiné aux jeunes de 9 à 14 ans. Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site de la Ville (www.genappe.be).

Autre invitation, celle concernant les réunions relatives au PCDR (Programme Communal de Développement Rural) qui vous permettront de donner votre avis lors des rencontres citoyennes prévues dans les villages. Nous commencerons par Glabais ce lundi 17 mars et terminerons le 1^{er} avril à l'Espace 2000. Vous retrouverez toutes les dates dans ce journal. Un bon conseil: ne ratez pas cette belle opportunité d'exprimer votre vision de notre territoire dans les années à venir!

Dernière invitation et festive celle-là puisqu'elle concerne notre traditionnel carnaval qui aura lieu à Genappe le 13 avril. Comme d'habitude, le dynamique comité des fêtes nous a préparé un cortège haut en couleur et de joyeuses animations pour tous.

Gérard Couronné
Bourgmestre



Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs
Travail sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be

www.assurancesgilson.be

CBFA : 014169 AcB



Services bancaires



Déchets, distribution des sacs prépayés

Comme annoncé dans notre édition du mois de février, pour faire face à l'obligation wallonne de distribution de sacs prépayés dans le cadre du service minimum en matière de gestion des déchets ménagers, nous allons procéder à la distribution des sacs poubelles prépayés. Découvrez l'organisation de cette distribution en 4 questions.

Qui est concerné ?

Toute personne ayant payé sa taxe immondices dans les délais requis.

Combien de sacs ?

10 sacs de 30L. pour les isolés
1 rouleau de sacs de 60L. pour les ménages de deux personnes et plus

Quelles conditions pour l'enlèvement de vos sacs ?

Paiement de la taxe dans les délais requis soit avant le 31 mars 2014. Présentation du bon d'enlèvement que vous recevrez après paiement de votre taxe.



Trier plus pour payer moins

Dates	Heures	Lieux
Jeudi 24 avril 2014	de 16h à 20h	Salle communale de Baisy-Thy
	de 16h à 20h	Ecole communale de Bousval
Jeudi 8 mai 2014	de 16h à 20h	Salle communale de Loupigne
	de 09h à 12h	Espace 2000 (service des travaux)
Jeudi 15 mai 2014	de 16h à 20h	Salle communale de Glabais
	de 16h à 20h	Salle communale d'Houtain-le-Val
	de 16h à 20h	Ecole communale de Ways
	de 09h à 12h	Espace 2000 (service des travaux)
Jeudi 5 juin 2014	de 16h à 20h	Espace 2000 (service des travaux)

DÉVELOPPEMENT DURABLE Et le réemploi ?

Devenu au fil du temps une véritable caverne d'Ali-Baba, le magasin de la «Ressourcerie de la Dyle» vous ouvre ses portes les mercredi, jeudi et vendredi après-midi et le samedi toute la journée.

Avec l'arrivée du beau temps, nous avons tous envie de trier, ranger, renouveler.

C'est donc l'occasion de faire appel à cette entreprise d'économie sociale, installée au centre de Genappe.

Les collectes, financées par la Ville et gratuites pour les citoyens (à certaines conditions) participent à une meilleure gestion de nos déchets et nous permettent d'offrir une seconde vie à de nombreux objets qui ne méritent pas la poubelle.

Avant de passer au parc à containers, de jeter des vêtements, des livres ou des jouets, je vous propose de faire un petit détour par la Rue de Glabais (ancienne gendarmerie) et d'y déposer ce qui pourra, à moindre coût, faire le bonheur de quelqu'un d'autre.

Vous pouvez aussi les appeler pour une collecte à votre meilleure convenance. Chaque mois, le nombre de collectes augmente, les clients sont nombreux et le choix d'objets de réemploi s'enrichit.

Un vrai succès pour cette entreprise de développement durable qui allie diminution des déchets, lutte contre le gaspillage et remise à l'emploi.



Prochaines visites de la Réserve naturelle domaniale

Les dimanches, dès 9h : le 13, 20, 27 avril, le 4, 11, 18 mai et le jeudi 1^{er} mai à 7h. La seconde, le 1^{er} mai à 07h : L'Aube des Oiseaux. Cette visite, coordonnée par Natagora, vous permettra de découvrir les oiseaux chanteurs.

Réservations

Aude Roland 067/79.42.72
aude.roland@genappe.be
Une organisation de la Ville de Genappe, d'Environnement-Dyle et du Département Nature et Forêt de la Région wallonne.

Pique-nique sur le RAVel

Certains d'entre vous l'ont peut-être déjà remarquée une aire de pique-nique à vu le jour sur le Pré RAVel à hauteur de Thy. Elle permettra aux usagers de se poser quelques instants et de profiter du décor verdoyant du bois de la Tassenière, jonction verte entre Thy et Bousval.

Cette aire de pique-nique est la première phase du projet PICVerts (Plan d'itinéraires communaux verts) introduit par la Ville de Genappe auprès de la Région wallonne. PICVerts est un appel à projet wallon qui a pour objectif la création d'un réseau local cohérent de voies communales pour usagers non motorisés.

Ce projet a donc été réalisé par la Ville en collaboration et avec le soutien financier de la Région wallonne.

La seconde phase du projet se déroulera à Bousval et permettra d'aménager durablement et de rendre plus praticable, pour tous, la liaison entre l'avenue des Combattants et la rue du Château. Cette jonction ne pourra être réalisée à qu'à l'issue des travaux du collecteur.

La réalisation de tels projets sont des pas supplémentaires vers la valorisation d'une mobilité douce consacrée tant aux loisirs qu'aux déplacements quotidiens.



Fête des voisins

Nous vivons aujourd'hui une époque paradoxale. Avec l'émergence du multimédia, il est parfois plus facile de communiquer d'un continent à l'autre que de dire bonjour à son voisin... Face à l'isolement, la Fête des voisins est une réponse simple et à la portée de tous.

Cette fête est un prétexte, une occasion de se rencontrer. A cette occasion, crée souvent une véritable dynamique : la convivialité réapparaît, l'entraide entre voisins et la solidarité de proximité se développent.

«La Fête des voisins» est un événement national célébré dans toute la Belgique. Cette année, elle aura lieu le vendredi 16 mai.

Comme chaque année, la Ville de Genappe soutient et encourage les initiatives citoyennes dans le cadre de la «Fête des voisins». Si vous désirez organiser une fête dans votre quartier, il vous suffit d'informer la Ville de Genappe avant le 16 avril 2014 en contactant :
Maxime Procs - 067/79.42.39
maxime.procs@genappe.be



En savoir plus sur notre patrimoine naturel

Dans le cadre de son adhésion à l'ASBL «Contrat de Rivière Dyle-Gette», la Ville de Genappe s'est engagée, comme d'autres communes et ASBL à finalités environnementales, à réaliser plusieurs projets en matière de protection et de valorisation des cours d'eau.

C'est dans ce cadre que deux panneaux d'information ont été réalisés et placés en bordure du RAVel. Le premier a été placé aux abords de la luxuriante zone de la Cressionnière longée par le Ry de Fonteny. Vous y découvrirez quelques informations sur la Réserve

Naturelle Domaniale ainsi que sur ses richesses ornithologiques.

Le second panneau se trouve aux abords de la Dyle à hauteur des silos de l'ancienne sucrerie. Vous découvrirez pourquoi la sucrerie s'est installée en bordure de Dyle ainsi que l'histoire de la ligne 141 (convertie aujourd'hui en Ravel).

Encore une belle occasion de promenade !

Nous profitons également cet article pour remercier l'ASBL Environnement -Dyle pour sa collaboration et le partage de son savoir qui contribue à la réussite de ce projet.



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be

Ferme pédagogique de la Vallée

Quand agriculture rime avec nature et aventure !

Un anniversaire à la ferme ?

Une activité le mercredi après-midi ?

Un stage pendant les congés scolaires ?

Pour vos enfants à partir de 3 ans ou en famille.



Françoise Bodart-Sneessens

0475 35 14 25

www.fermedelavallee.be

1, Chemin de la Fontaine 1472 Vieux-Genappe

CULTURE **Vincent Girboux**, en charge de la Culture.

Exposition des tableaux abstraits de Stéphan André

Du 9 au 30 mai, découvrez, à l'Hôtel de Ville, les œuvres de ce jeune artiste de Loupoigne.

Il utilise pour ses tableaux, l'acrylique, le pastel, la mine de plomb et d'autres outils. Son travail est non-figuratif et repose sur des recherches de matières, d'empreintes ou de traces, autant de signes du temps qui passe.

Il compose avec des formes simples, des surfaces de couleurs qui sont le résultat de plusieurs superpositions de couches de peintures plus ou moins opaques. Il ne cherche pas à développer des concepts ou à donner un sens caché à ses tableaux, il s'agit plutôt de faire exister chaque forme, chaque couleur, chaque trace pour elle-même mais aussi en fonction des autres éléments qui l'entourent. Chaque élément existant en tant que sensation brute.

La sensation prime sur le sujet

Le tableau fini n'est pas le résultat d'une démarche intellectuelle visant à faire passer une idée ou un message. Il s'agit plutôt de laisser exister les traces, les matières, les lumières et les couleurs entre-elles. C'est la sensation qui prime sur le sujet. Il est actuellement professeur dans l'enseignement artistique à l'Institut technique René Cartigny

à Bruxelles et à l'école «le Verseau» à Wavre, où il communique sa passion pour les arts plastiques à ses élèves. Il travaille également en collaboration avec la fondation pour l'architecture à Bruxelles où il organise et anime des stages de peinture et de construction de maquettes pour les enfants de 5 à 9 ans.

L'exposition se tient à l'Hôtel de Ville, du 9 au 30 mai 2014. Elle est accessible du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, Le jeudi jusqu'à 19h. Vernissage le vendredi 9 mai à 18h30



A Bousval, suivez l'E411 à la trace



David Evrard (E411) est né à Cologne en Allemagne, le 6 juillet 1971. Il habite dans le centre de Bousval. E411 aime Bousval et le montre par ses dessins et la création de différents logos pour les acteurs de la vie villageoise. Il a notamment réalisé l'étiquette de la bière de Bousval, des dessins pour La Corrida de Bousval, pour les enseignes des snacks Patatou et Freddy la Frite. E411 a imaginé aussi les logos de l'école Sainte-Marie, du comité Saint-Barthélémy, de l'ASBL «Bousval, c'est génial!».

Ses premiers dessins sont édités par l'O.N.E. (Office de la Naissance et de l'Enfance, en Belgique). Ils sont suivis par d'autres pour les éditions Averbode pour lesquelles il créera la BD jeunesse Max et Bouzouki avec Falzar au scénario. À partir de 1995, sur des scénarii de Fauche et Adam, E411 a réalisé de nombreuses BD de communication pour, entre autres,

le groupe Accor (Alph-art de la communication à Angoulême en 1996), Hewlett Packard, Laroche-Posay, etc.

Parallèlement, il participe activement à l'animation du journal «Spirou» avec Les Couvertures que vous ne deviez pas voir. Comme série de l'époque, on retiendra la BD Maître Corbaque avec Zidrou au scénario. En 2009, les éditions Vents d'Ouest éditent sa BD Edwin et les Twins (scénario de Falzar), bien connue des lecteurs du «Journal de Mickey» dans lequel sont prépubliés leurs gags. En octobre 2009, Edwin et les Twins reçoit le Grand Prix des Lecteurs du Journal de Mickey! En 2011, les éditions Sandawe éditent




LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

CPAS **Vincent Girboux**, Président du CPAS, en charge de la Culture.

Un spectacle humoristique pour mieux économiser l'énergie

Sauve qui peut!

Samedi 19 avril à 15h

«La fin du monde approche à grands pas... Entraînant chez certaines personnes des comportements absurdes. Et pourtant, l'avenir de la planète est entre nos mains et nous n'avons qu'une terre...Allons-nous continuer longtemps à gaspiller nos énergies?» Mis en scène par Bruno Hesbois de la Cie Buissonnière, «Sauve qui peut» est un spectacle humoristique qui aborde le thème des économies d'énergie et du bien-être dans les maisons.

Cette pièce de théâtre présentée par un collectif amateur de Ciney, «Ils l'ont fait, nous aussi» marque le coup d'envoi du Plan d'action préventive en matière d'énergie (PAPE). En effet, la croissance considérable du coût de l'énergie de ces dernières années produit des effets néfastes auprès des populations les plus fragilisées. Le PAPE propose une «initiation» à la consommation réfléchie et vise à apporter un soutien effectif aux ménages «économiquement fragilisés» dans la commune. Le P.A.P.E

est un projet d'éducation permanente centré sur la sensibilisation et l'information pour une utilisation plus responsable et rationnelle de l'énergie.

Cette pièce de théâtre «Action» qui se déroulera le 19 avril 2014 à 15h à la salle communale de Loupoigne marque le départ d'une campagne de sensibilisation basée sur la participation des ménages et des familles. La représentation sera d'ailleurs suivie d'une séance interactive afin d'interpeller et de responsabiliser le public concerné à mieux maîtriser sa facture énergétique.

Cette campagne se poursuivra par un partenariat avec l'asbl «Objectif 2050» qui mettra en place des guidances énergétiques personnalisées, des formations et des animations collectives destinées à partager les bonnes pratiques.



Vous êtes intéressés? Réservez sans tarder auprès du CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe par téléphone au 067/64.54.50

Bienvenue à tous, l'entrée gratuite.

AGRICULTURE **Stéphanie Bury**, Echevine



Des agriculteurs attentifs à la qualité de l'eau

A Vieux-Genappe, agriculteurs et producteur d'eau travaillent ensemble pour un même objectif.

Promelles, Baty de Fonteny, Druet, ces lieux-dits vous rappellent certainement une balade le long du RAVel 141 entre Nivelles et Genappe, ou une promenade au détour d'un chemin de campagne. A ces endroits, coule sous vos pieds l'eau qui coule de votre robinet.

La préservation de cette ressource doit être une préoccupation de tout citoyen. Dans ce but, les agriculteurs cultivant autour du captage de Vieux-Genappe ont adapté leurs pratiques. Au travers de l'action «captage», 9 agriculteurs exploitant les terres sur la zone de captage dite de Vieux-Genappe, se sont engagés à prêter une attention particulière à leurs méthodes de travail.

Ces agriculteurs, comme l'ensemble des agriculteurs wallons appliquent un programme de gestion durable de l'azote, PGDA pour les initiés. Ce programme reprend un ensemble de bonnes pratiques agricoles qui permettent de préserver l'eau des pollutions par le nitrate.

En participant à cette action, les agriculteurs raisonnent leurs pratiques, en se basant notamment sur des analyses de sol plus fréquentes. Ils peuvent ainsi ajuster au mieux

leur fertilisation et préserver la qualité des nappes d'eau souterraines.

Depuis 3 ans, le producteur d'eau «VIVAQUA» soutient cette dynamique par le financement des analyses.

Pour guider les agriculteurs, Nitrawal, une asbl de conseils en gestion de l'azote, apporte son expertise et propose gratuitement ses services. Depuis novembre 2011, ce ne sont pas moins de 208 hectares, couvrant la zone de captage, qui sont fertilisés par les agriculteurs avec l'encadrement de Nitrawal et le soutien du producteur d'eau et la Ville de Genappe.

Forts de cette collaboration et du succès de l'action, deux panneaux didactiques ont été installés ce 4 mars. Le premier peut être consulté au croisement entre la chaussée de Nivelles et du RAVel 141, au «puits du Baty de Fonteny». Le second est situé plus au nord, au «puits de Promelles», rue de la Fontaine. Nous vous invitons à les découvrir au détour d'une promenade.

Toutes informations complémentaires sur le rôle du nitrate (azote), sur les relations entre l'eau, l'azote et le nitrate ou sur l'agriculture et l'eau peuvent être obtenues dans la brochure «Eau, Nitrate et Agriculture» ou sur www.nitrawal.be

Stéphanie Bury et **Marianne Janssens**,

Trois conférences

La commission agriculture a le plaisir de vous convier à trois conférences thématiques sur des sujets brûlants du monde agricole.

Circulation routière, le 23 avril

Organisée en collaboration avec la FWA (Fédération wallonne de l'agriculture) aura pour thème les nouvelles règles de circulation routière pour le charroi agricole. Ces modifications, plutôt complexes, nous seront présentées par M. Kers-ten de la FWA.

Les phytolices, le 20 mai,

La deuxième conférence abordera le thème des phytolices et des obligations en la matière ainsi que les conditions d'obtention de ladite licence. Cette conférence sera assurée par Monsieur Nihoul de la Direction de l'Agriculture de la Région wallonne.

La réforme de la PAC, le 10 juin,

Dernière conférence sera consacrée aux dernières tendances de la réforme de la politique agricole commune. De grands changements avec des impacts non négligeables sur les exploitations agricoles sont attendus. Monsieur Nihoul, de la Direction de l'Agriculture de la Région wallonne, fera le point sur la situation.

Ces trois conférences auront lieu à 20h - Salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville - Espace 2000, 3 à Genappe ces soirées sont ouvertes à tous et accessibles gratuitement.



Principales décisions

25 mars 2014 CONSEIL COMMUNAL

Affaires Générales

- Approbation du Rapport financier 2013 du Plan de cohésion sociale,
- Approbation de la Convention de collaboration entre la Ville et l'I.S.B.W. pour l'organisation de l'accueil extrascolaire pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2014. Cette accord concerne l'organisation:
- de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans pendant l'année scolaire et pendant les vacances d'automne, d'hiver et de carnaval dans les locaux de l'école de Baisy-Thy,
- de la garderie avant et après la plaine d'été pour tous les enfants,
- de l'animation des enfants de 2,5 à 5 ans durant la plaine d'été,
- Le financement par les communes des frais non couverts par le Fonds d'Equipements et de Services collectifs, le FESC. La participation financière de la Ville est calculée sur le nombre de journées d'accueil effectuées en 2012. Soit: 18.591 journées d'accueil ce qui donne 15.095,53€ de participation. A quoi il faut ajouter un forfait de 450,00€.

Centre de lecture publique

- Approbation de la demande de reconnaissance de la bibliothèque de Genappe, en catégorie 2, relatif au développement des pratiques de lecture organisé par les bibliothèques publiques. Les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme d'activités devront être inscrits au budget de l'exercice 2015.
- Information relative au Rapport d'activités 2013.

Enseignement

- Approbation et vote relatif à la Mise en place d'une Commission mixte de l'enseignement à partir de la rentrée scolaire 2014.

Commission communale des Seniors

- Organisation de deux voyages accord sur la participation aux frais. Un voyage à Hoedeng-Goegnies, le 10 juin 2014 au prix de 33€ par personne - Transport gratuit. un autre voyage libre à Ostende, le 11 septembre 2014 au prix de: 5€/personne. Frais de transport pris en charge partiellement par la Ville.

Elections du 25 mai 2014

- Prise d'acte de l'Arrêté de police pris par Madame la Gouverneure

du Brabant wallon du 11 février 2014 et de l'ordonnance de police complémentaire.

Intercommunales

- Souscription de 100 parts A de 18,55€ au capital de l'Intercommunale IMIO SCRL pour un montant total de 1.855€ et Désignation de Vincent Girboux en tant qu'administrateur en vue de siéger au Conseil d'administration,
- Désignation de S. Bury, Ch. Hayet, A. Degroode, S. Vandeloise et J.F. Mitsch et tant que représentants de la Ville de Genappe à l'Assemblée générale de ORES Assets,
- Approbation des points prévus à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Intercommunale « Bataille de Waterloo 1815 du 3 avril 2014.

Logement

- Proposition de relocalisation d'un subside pour la construction de 18 logements publics.

Finances

- Prise d'acte de l'Arrêté du Ministère des pouvoirs locaux et de la Ville du 05 février 2014 relatif au Budget communal pour l'Exercice 2014,
- Avis favorable sur le Budget 2014 de la Fabrique d'église anglicane «All Saint's, Waterloo»,
- Avis favorable sur le Compte 2013 de la Fabrique d'église de Glabais.

Règlement complémentaire de circulation

- Autorisation de circulation des bus sur les rues suivantes: rue de Glabais, rue des Bruxelles à Genappe, route de Lillois à Vieux-Genappe et rues du Pont Labignat, Tabaral, Hattain, Chants des Oiseaux et Communes, Godfroid de Bouillon à Baisy-Thy,
- Création d'emplacements de stationnement réservé aux personnes handicapées sur les rues suivantes: rue Vandevandel à Vieux-Genappe, chaussée de Nivelles à Vieux-Genappe, rue du Roi Louis à Genappe, chaussée de Charleroi à Loupoigne, aux abords de la salle Gossiaux à Bousval, sur le place de l'Eglise à Bousval,
- Organisation du stationnement à la rue de la Vieille Cure à Houtain-le-Val,

- Création d'un passage pour piétons à la rue du Pont Spilet à Bousval.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de pour l'achat d'une petite pelleuse pour les cimetières - Estimation de la dépense: 25.000€,
- Approbation d'un marché pour la livraison et le placement de caveaux dans les différents cimetières de l'entité - Estimation de la dépense: 15.000€,
- Approbation d'un marché pour l'entretien des gouttières et corniches des églises de l'entité de Genappe - Estimation de la dépense: 19.965€,
- Approbation d'un marché pour la réfection de voiries agricoles pour année 2014 - Coût estimé: 39.992€,
- Approbation d'un marché pour l'acquisition de mobilier urbain pour sécuriser les abords de l'école communale de Loupoigne- Subside provincial: 80% de la dépense, plafonné à 17.327€ - Coût estimé: 39.992€,
- Approbation d'un marché pour l'isolation des plafonds de l'école communale de Loupoigne - Estimation de la dépense: 34.243€. Des subides seront sollicités dans le cadre UREBA (30% de la partie isolation),
- Approbation d'un marché pour une mission de consultance relative à la réalisation de travaux d'assainissement de la «Cure de Ways», suite à une pollution au mazout de chauffage - Coût estimé: 5.000€,
- Approbation d'un marché pour l'aménagement de la voirie d'accès au parc à conteneurs - Coût estimé: 73.659€,
- Approbation d'un marché pour la réalisation de réparations localisées sur des toitures de bâtiments communaux - Estimation de la dépense: 10.000€.
- Approbation d'un marché pour la climatisation des bureaux des services de l'urbanisme et de la population. estimation de la dépense: 28.000€.

Urbanisme

- Révision partielle du Plan Communal d'Aménagement n° 1 dit «de la Ville». Ce plan ne fera pas l'objet d'un rapport d'incidences environnementales.

Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Egalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58
marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) Place aux enfants - Plaines de vacances Tourisme Relations internationales (jumelage) Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21
christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Entreprises générales d'électricité

R. DEPRÉ

Dépannage - Rénovation anciennes maisons
Prise de terre - Renforcement de compteur
Mise en conformité



Drève Dom Placide
1470 Bousval
0475/27.72.73
www.electricien-depre.be

- Devis gratuit
- Travaux par patron
- Entrepreneur agréé

Les Jardins de Quentin



Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses
Tailles de haies et arbustives
Travaux de plantations
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
Pose de clôtures et abris de jardin
Réalisation en bois (terrasses, ...)
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

ZONE DE POLICE **Pascal Neyman**, Commissaire divisionnaire - Chef de zone

Rappel de printemps...

L'herbe pousse, les fleurs bourgeonnent, les arbres recommencent à feuillir... le printemps implique un certain entretien des abords de votre habitation.

Nous l'attendons depuis un moment, il est revenu pour notre plus grand plaisir, nous parlons, bien évidemment, du printemps. Il est donc maintenant temps de recommencer à entretenir vos espaces verts et par la même occasion, de vous rappeler le Règlement Général de Police Administrative (RGPA) en la matière.

Commençons par l'article 11 qui indique au propriétaire d'un immeuble et/ ou son occupant et/ ou celui qui en a la garde, qu'il «est tenu de veiller à ce que les plantations soient taillées de façon telle qu'elles ne présentent aucun danger pour les usagers des trottoirs et des routes.» Les trottoirs et accotements doivent également être propres et permettre le passage

des usagers.

Aussi, vous êtes tenus de détruire, avant leur floraison, les mauvaises herbes telles que les orties, chardons, camomilles sauvages, dents de lion, ronces, chiendent, liserons, et autres parasites qui peuvent se répandre et occasionner des préjudices aux voisins. Ces mesures ne s'appliquent pas aux plantes médicinales, ornementales ou non envahissantes.

Et lorsque vous tondrez votre pelouse, rappelez-vous qu'il est interdit d'utiliser tout appareil de jardin ou autre muni d'un moteur à explosion ou électrique entre 20h et 8h. En ce qui concerne les dimanches et jours fériés, l'interdiction est totale excepté entre 10h et 12h.

Enfin, si vous préférez brûler vos déchets verts (sans accélérateur!) plutôt que de les amener au parc à conteneurs, vous êtes dans l'obligation de surveiller constamment votre feu et veiller à ce que les fu-

mées n'occasionnent pas de gêne ou de danger pour la circulation. Le RGPA indique également que «les feux doivent être distants d'au moins 100 mètres de toute habitation, édifice, forêt, bruyère, bois, verger, plantation, haie, meule, tas de grains, paille, foin, fourrage ou tout autre dépôt de matériaux inflammables ou combustibles.» En outre, l'incinération est interdite le samedi à partir de 11h ainsi que les dimanches et jours fériés et est proscrite en cas de grand vent ou de sécheresse. L'extinction doit être complète à 11h et à 20h.

Les citoyens ne se conformant pas à cette réglementation se verront infliger une amende administrative... Il serait dommage de débuter ainsi le printemps...



COMMERCE

Carine Messens,
Echevine

Commission communale de l'accueil

Accueillir un enfant en âge d'aller à l'école maternelle et primaire, c'est lui proposer des activités qui répondent à ses besoins selon le moment où il est accueilli, à ses envies dans un objectif d'épanouissement et de cohésion sociale, aux besoins des parents qui doivent concilier leur vie familiale et professionnelle. Le secteur de l'accueil des enfants âgés de 3 à 12 ans et plus est un secteur très diversifié.

Il regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés.

Pour organiser et structurer au niveau communal un accueil de qualité, une coordination du secteur est nécessaire.

La coordination ATL, supervisée par la Commission Communale de l'Accueil vise à regrouper l'ensemble des acteurs de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans présents sur le territoire de la commune et à travailler ensemble dans un objectif commun: harmoniser l'offre d'accueil et la développer tant quantitativement que qualitativement afin de répondre aux besoins des parents,

des enfants et des professionnels.

La CCA est un lieu d'échange mais également un lieu où sont nés divers projets: reconnaissance par l'ONE des opérateurs de l'accueil, octroi de subsides, acquisition de matériel, mise en place de cycles de formations pour le personnel d'accueil,...

Profitions-en pour rappeler que le temps libre de nos chérubins doit être «exploité» pour un développement optimal de l'enfant, de tous les enfants. Il ne s'agit absolument pas de trouver une solution palliative à l'absence des parents.

- Christine Gilain (PACAGE),
- Christine Schellinck (accueillante extrascolaire),
- Stéphanie Blaffart (ONE)
- Carine Vankerckhove (Le CAPE),
- Stéphanie Bury (Echevine),
- Patricia Druine (école sainte Marie),
- Marie-laurence Montois (écoles communales de Houtain-le-Val et Espace 2000),
- Sarah Hermans (Conseillère communal),
- Chantal Sablon (coordinatrice ATL),
- Marie Verkaeren (Accueil & moi asbl),
- Boussad Benchaba (Province du Brabant wallon,
- François Mulamba (ISBW)

Balade culinaire à Loupoigne

Une première à l'école communale de Loupoigne: le jeudi 27 février, les parents ont été conviés à un «walking dinner», un repas de dégustation. Chaque classe a proposé son menu composé d'un apéritif, d'une entrée, d'un plat et d'un dessert. Au cours des préparations culinaires, de nombreuses compétences ont été exploitées de manière vivante avec les enfants: notions de masses, de capacités, de proportions, de conjugaison, de vocabulaire, d'expression écrite,... Les élèves ont mis la main à la pâte, et, le jour «J», les parents sont passés de menu à menu avec beaucoup de gourmandise. Tous ont apprécié les préparations de leurs cuisiniers en herbe, l'originalité du concept, ainsi que la convivialité ambiante.

Portes ouvertes à Houtain-le-Val

Le dimanche 27 avril 2014, de 15h à 17h, les portes de l'école du village seront ouvertes à tous.

Vous êtes parent d'élève et vous avez envie de venir découvrir les réalisations de votre enfant au sein de sa classe ou lors des ateliers français de cette année scolaire? Beaucoup de variété dans les productions des élèves cette année: des ombres chinoises, des saynètes, des petits films à visionner, un retour en arrière sur l'actualité de ces derniers mois,...

Vous cherchez une école pour



vos enfants et vous aimeriez rencontrer la communauté éducative de notre établissement? C'est l'occasion rêvée!

Retenez bien la date du 27 avril 2014 et passez donc nous faire un petit coucou. Nous vous accueillons avec grand plaisir Marie-Laurence Montois - Directrice et son équipe enseignante. Ecole de Houtain-le-Val - Rue des Ecoles, 8 - Tél: 067/77.36.28

Clin d'œil à Baisy-Thy

Animation scientifique sur les couleurs en 2^e primaire: Ils ont manipulé et observé leurs expériences colorées. Parallèlement au cours de gymnastique, Monsieur Laurent organise des activités qui y sont peu pratiquées comme l'atelier «corde à sauter». Il a eu tellement

de succès que certains en ont fait le thème de leur fancy-fair. Prochainement les élèves de première, deuxième et troisième participeront à des initiations de cirque, de mini-tennis et de judo.

Crosse canadienne

En finale l'école a décroché la 5^e place. Bravo à nos champions!

A Genappe

Nouvelle classe aménagée pour les loustiques de l'Espace 2000, la 1^{ère} accueil aura son local, bienvenue à tous.

Brocante

A l'école communale de Ways à partir de 9h. Réservations: 067/ 77.23.47 Fax: 067/79.19.65

Elections du 25 mai 2014

Le dimanche 25 mai, nous devons désigner nos représentants au Parlement européen, à la Chambre fédérale et au Parlement wallon. Nos votes auront bien évidemment une répercussion sur la vie dans notre pays et notre région, voilà pourquoi il est important de participer sérieusement à cette démarche civique.

Nous vous rappelons que le vote est obligatoire.

Chaque électeur recevra préalablement une convocation par la poste.

L'électeur qui n'aura pas reçu sa convocation devra se présenter la semaine précédant les élections à l'administration communale en vue de s'en procurer une.

Les bureaux de vote seront accessibles le 25 mai de 8 h à 14 h.

L'électeur qui se trouve dans l'impossibilité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin doit:

- justifier son absence en faisant parvenir au service élection un document probant (exemple un certificat médical) avec sa carte de convocation
- il peut, s'il le souhaite, voter par procuration à condition d'être dans un des cas prévus par la loi électorale (maladie, raisons professionnelles, séjour temporaire à l'étranger, motifs d'étude ...)
- La procuration est un acte par lequel un électeur empêché (mandant) mandate un autre électeur (mandataire) pour voter en son nom. Le formulaire de procuration est disponible au service population ou sur le site internet de la Ville <http://www.genappe.be/commune/services-communaux/population/elections>
- Chaque mandataire ne peut disposer que d'une seule procuration et devra aller voter dans le bureau de vote où aurait dû voter le mandant. Il devra être en possession du formulaire de procuration complété et signé, du



certificat (médical, employeur ou autre), de sa propre convocation et de sa carte d'identité.

Comment émettre son vote?

L'électeur se rend dans l'isoloir qui lui est désigné et remplit la ou les case(s) de son choix, uniquement à l'aide du crayon rouge se trouvant à sa disposition. Il appose sa marque soit sur la case surmontant une liste (=vote en case de tête) soit il appose sa marque en regard d'un ou de plusieurs candidats d'une même liste (=vote de préfé-

rence); donc on ne peut pas voter pour plusieurs listes ou des candidats sur des listes différentes (ce serait un vote nul).

Une permanence sera assurée à l'administration communale (service Etat civil) le jour des élections de 8 h à 12h.

Renseignements

concernant ces élections, n'hésitez pas à contacter le service élections par téléphone au 067/79.42.12, 067/79.42.13 et 067/79.42.14 ou par mail: elections@genappe.be





Eureka Service
CONFORT ET SECURITE AU TRAVAIL SPRL

NOUVEAU: SERVICE INFORMATIQUE

Vente, installation, dépannage, webservices

Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais
Professionnels - Particuliers

www.eureka-service.be

TEL: 067/77.11.70 FAX: 067/78.04.30
informatique@eureka-service.be

Banque & assurances S.A. Hayois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51

POPULATION

Vos documents d'identité: du neuf!

Bonnes nouvelles: la carte d'identité pour un citoyen belge a désormais une validité de 10 ans; celle délivrée à un mineur d'âge belge de 12 ans à 18 ans est valable 6 ans; celle délivrée à un citoyen belge de 75 ans et plus est valable 30 ans. Mais attention: toute carte d'identité doit être renouvelée lorsque la photographie du titulaire n'est plus ressemblante ou lorsque la carte est détériorée!

En ce qui concerne les passeports, la Ville délivre désormais des passeports avec données biométriques (empreintes digitales et photo).

Un passeport a une durée de vali-

dité de 5 ans.

Avant tout départ vers l'étranger, nous vous invitons à vérifier la validité de vos documents y compris pour vos enfants. Attention, les contrôles aux aéroports sont très stricts! N'attendez pas la veille de vos congés sachant que les cartes d'identité et les passeports ne sont pas réalisés au sein de notre administration communale et qu'il faut dès lors tenir compte des délais de fabrication:

- passeports: 2 semaines
 - cartes d'identité: 3 semaines
- Pour toute information, contactez le service population: 067/79.42.11-12-13-14-15

Prix des passeports	Adultes	Jeunes (- de 18 ans)
Procédure normale: 2 semaines	90€	60€
Procédure urgente: 2 jours	259€	229€
Prix des cartes d'identité électroniques	Adultes (+ de 12 ans)	Enfants
Procédure normale: 3 semaines	20€	10€
Procédure urgente: 2 à 3 jours ouvrables	121,70€	113,70€
Procédure très urgente: 1 à 2 jours ouvrables	186,10€	178,1



Avant de partir, vérifiez vos documents

Garde médicale

Avril	
13 Dr Dardenne	067/77.35.61
20 Dr Duquesne	067/77.29.05
21 Dr Gauthier	067/78.05.06
27 Dr Glibert	067/77.20.01
Mai	
01 Dr Guyette	067/77.14.04
03 Dr Guyette	067/77.14.04
04 Dr De May	0470/61.53.52
11 Dr Hachez	067/77.35.60



Pour l'information
au jour le jour visitez
www.genappe.be

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél : 067/79.13.03

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be



Noces de Brillant, de Diamant, d'or... fête des amoureux!

Nous avons le plaisir de vous communiquer la liste des couples qui fêtent cette année leurs 50, 60 ou 65 années de mariage. Pour l'occasion l'administration communale organise une réception en leur honneur le dimanche 27 avril à 11h30 à l'Espace 2000. Les couples qui ne peuvent participer à cette cérémonie seront fêtés à leur domicile.

Noces de Brillant 65 ans

- Monsieur CORBISIER René et Madame MINNE Solange de Genappe
- Monsieur LICOP Georges et Madame DAELMAN Marie de Baisy-Thy
- Monsieur BROWET René et Madame DEVROEDE Irma de Baisy-Thy
- Monsieur GIRBOUX Jean et Madame BRIGODE Suzanne de Loupoigne
- Monsieur DE CLYNSEN René et Madame DILTOER Anna de Bousval

Noces de Diamant 60 ans

- Monsieur RAMBOUT René et Madame FLAMEE Renée de Genappe
- Monsieur BAUTHIER Raymond et Madame CEUPPENS Léa de Ways
- Monsieur VERMOTE Bernard et Madame DE VOGHELAERE Claudine de Bousval
- Monsieur LORIAUX André et Madame MEYNAERTS Marie de Baisy-Thy

- Monsieur DE MOL Charles et Madame SANDRON Nicole de Bousval
- Monsieur VANDERMEULEN René et Madame DELPLANQUE Marie-Louise de Genappe
- Monsieur BLANPAIN Jacques et Madame SCARNIERE Marie de Bousval
- Monsieur VANDERLINCK Pierre et Madame COURONNE Renée de Houtain-le-Val
- Monsieur MEUNIER Camil et Madame BROUWERS Ida de Bousval
- Monsieur DE GREEF Marcel et Madame MARTIN Nadine de Ways
- Monsieur DENIS Léon et Madame DETIENNE Madeleine de Houtain-le-Val
- Monsieur VITOUX Pierre et Madame RAMELOT Julienne de Genappe
- Monsieur WAUTHIER Yvon et Madame STEEVENS Julia de Genappe
- Monsieur VERBRAEKEN Edmond et Madame VAN ROSSEM Adèle de Glabais
- Monsieur FLABAT Robert et Madame TUBIERMONT Lucienne de Loupoigne

Noces d'Or 50 ans

- Monsieur DURLET René et Madame WATERSCHOOT Josette de Loupoigne
- Monsieur LAPUNZINA Santo et Madame TAULL Dolores de Loupoigne
- Monsieur VAN der STAPPEN José et Madame HOLEMANS Gisèle de Baisy-Thy
- Monsieur PEIFFER Jean et Madame DEHASPE Claudine de Bousval
- Monsieur VERLY Edgard et Madame VERMEIREN Helena de Baisy-Thy
- Monsieur VAN RYCKEL Jean et Madame ESCOUBE Paulette de Baisy-Thy
- Monsieur PEGOUT Eugène et Madame BODSON Michèle de Bousval
- Monsieur HENRION Gustave et Madame DENHAEN Léa de Bousval
- Monsieur VANDERLINCK Raymond et Madame MARCQ Paulette de Genappe
- Monsieur SPRUYT Michel et Madame MEEUS Gertrude de Vieux-Genappe
- Monsieur PARIDAENS Jean et Madame MAERTENS Diana de Glabais
- Monsieur HEENS José et Madame GILLAIN Marie de Glabais
- Monsieur EXELMANS Ernest et Madame VAN AERSCHOT Liliane de Vieux-Genappe
- Monsieur MARCQ Daniel et Madame COURONNE Nicole de Loupoigne
- Monsieur VAN ROY Jacques et Madame FLAMAND Suzanne de Genappe
- Monsieur RENARD Michel et Madame NILS Nicole de Vieux-Genappe
- Monsieur SOVET André et Madame PINCHART Annie de Vieux-Genappe
- Monsieur ALAERTS Michel et Madame DONNAY Mirianne de Bousval
- Monsieur BROWET Michel et Madame DRUET Nicole de Baisy-Thy
- Monsieur FRISSAER Hubert et Madame SIMON Anne Marie de Glabais
- Monsieur JASSOGNE Yvon et Madame ROSY Marie-Rose de Bousval
- Monsieur HENDRICKX René et Madame FREDERICKX Marie de Vieux-Genappe
- Monsieur LEMAITRE Francis et Madame UBBEN Danielle de Houtain-le-Val
- Monsieur BURTON André et Madame ASTA Marie de Baisy-Thy
- Monsieur MARECHAL Robert et Madame DE BLESER Francine de Vieux-Genappe
- Monsieur DERCLAYE André et Madame PATTE Marie-Jeanne de Loupoigne
- Monsieur WILMUS André et Madame FOUYN Germaine de Ways
- Monsieur PALAT Jean et Madame MENARD Jeannine de Baisy-Thy
- Monsieur AERTS Lucien et Madame VASSART Léona de Baisy-Thy
- Monsieur SCHOUPE Guy et Madame ZUBAC Francine de Baisy-Thy
- Monsieur DORINCKX Henri et Madame ELEBAUT Nadine de Bousval
- Monsieur SPRUYT Jacques et Madame WATHELET Collette de Baisy-Thy
- Monsieur LEGRAND Michel et Madame GUIOT Marie de Vieux-Genappe

SENIORS

Les Rendez-vous des seniors

Opérette
«La Cocarde de Mimi-Pinson», d'Henri Goublier fils le dimanche 4 mai 2014 à 15h au Waux-Hall de Nivelles. Entrée 27,5€ avec un morceau de tarte et un café
Réservation uniquement chez: Angèle Lefèvre Hanssens 0479/36.70.36

Etat Civil

Naissances

- BERBINSCHI Gabriel de Genappe
- BOL Lili de Bousval
- BONNECHERE Rafaël de Ways
- CETINKAYA Sipan de Genappe
- DESMET Lou-Ann de Bousval
- DIEUDONNÉ Camille de Bousval
- GOBERT Lola de Genappe
- GODEAU Kylian de Loupoigne
- HANNAERT Mathis de Baisy-Thy
- JANKOWSKA Lily-Rose de Loupoigne
- KHEDIRA Lilian de Genappe
- PIERREUX Capucine de Baisy-Thy
- POTUROVIC Liam de Genappe
- RIYANI Romaysa de Loupoigne
- RONGY Ulysse d'Houtain-le-Val
- RUSSO MORTO Giulia de Bousval
- SOHRABY Emie de Vieux-Genappe
- VAN DEN BROUCKE Charlotte de Baisy-Thy



Mariages

- EL HAMADANI Nour Eddine d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et AZAIZAQUI Salima de Genappe
- SCHOONYANS Didier et CORDIER Chantal de Genappe

Décès

- BOELEN Pierre de Houtain-le-Val (1929)
- CLERCQ Renée de Loupoigne (1926)
- DEMAN Willy de Bousval (1919)
- DE PAEPE Paul de Vieux-Genappe (1923)
- GHYSELINCK Francine de Vieux-Genappe (1949)
- LAMBERT Marcel de Baisy-Thy (1931)
- LORY Liliane de Genappe (1940)
- MASSART Claude de Ways (1944)
- MONSECOUR Magdalena de Baisy-Thy (1918)
- MUERS Omer de Baisy-Thy (1944)
- PANESI Agnes de Genappe (1925)
- PRUDHOMME Jean Claude de Genappe (1944)
- SELLEKAERS Lucien de Genappe (1913)
- TABURIAUX Reine de Loupoigne (1922)
- VEREERSTRAETEN Julienne de Baisy-Thy (1922)
- VERSCHEURE Gertrude de Bousval (1926)

A la loupe: L'école de Tambours de Gilles



Tambours battants

«C'est par les sons qu'ils font sortir de leurs instruments qu'ils parviennent à faire vibrer toute une ville. Par leurs» ra «et leurs» fla «, par les roulements et les coups secs qu'ils imposent à leurs baguettes en les frappant sur la peau de leurs tambours, les tamboueurs rythment la vie du Gille. Leur musique séculaire, c'est comme un élan d'enthousiasme qui porte tout un folklore à bout de bras». Rencontre avec Marc Ravet, responsable de l'Ecole de Tambour de Gilles (ETG).

CCG: Présentez-nous brièvement votre école.

Marc Ravet: Nous sommes une école qui permet aux jeunes et moins jeunes d'apprendre le tambour de Gilles dans le respect de la tradition binchoise et dans la bonne humeur. Les cours se donnent en petits groupes. L'apothéose a lieu le jour du carnaval de Genappe. Lorsque l'élève a atteint un certain niveau, nous lui permettons de jouer durant la manifestation et par la même occasion de découvrir les joies du terrain.

CCG: Comment est-elle née?

M. R.: Etant passionné de musique folklorique et plus particulièrement celle liée au Gille, j'ai eu l'envie de mettre en valeur le tambour de Gilles en créant une école dans le vrai sens du terme. Ces écoles, bien connues dans la région du Centre, se font malheureusement trop rares dans le Brabant Wallon. C'est alors

que, avec le soutien du collège échevinal, notre école a pu donner son premier cours le 10 septembre 2003. Au début, on a crié au sot mais cela fait plus de 10 ans que nous existons.

CCG: Quelles sont les personnes qui s'investissent?

M. R.: Mon fils Emmanuel âgé de 24 ans s'occupe de la gestion des cours, c'est lui la personne de référence. Moi, je gère tout ce qui va autour sans oublier l'aide précieuse d'une équipe fidèle pour l'organisation de nos activités.

CCG: Comment s'organise l'apprentissage?

M. R.: Pour le moment, nous dispensons deux cours: les débutants et les initiés. Petits et grands sont les bienvenus, de 7 à 77 ans comme on dit. A partir du moment où l'on est capable de tenir un tambour et de rester attentif pendant une heure,

on peut entamer l'apprentissage. Les débutants apprennent la base du roulement de tambour, ce que les initiés appellent le «Papa-Maman», et qui est le passage obligé pour commencer. Après, les élèves tamboueurs apprennent l'«Avant-Dîner», c'est-à-dire la structure rythmique fondamentale que le tambour joue en solo. La pratique du tambour demande finesse et endurance.

CCG: Vous nous expliquez davantage?

M. R.: Le matin on joue l'«Avant-Dîner», où le pas cadencé, la frappe du tambour et de la caisse sont en harmonie. Mais, avant qu'il ne fasse clair, le Gille organise le ramassage de maisons en maisons au son du tambour, de la caisse et de la clarinette. Celle-ci joue un air que l'on appelle l'Aubade matinale. Et, l'après-midi, on est accompagnés de cuivres pour jouer des airs en musique, toujours dans le respect de la tradition binchoise.

CCG: Gille ou tamboureur?

M. R.: Un Gille ne peut jamais se promener seul, sans tambour. Il fait partie de ses attributs. Il lui donne la cadence, cet air entraînant bien connu. Observez une Société de Gilles, ceinturée d'une centaine de personnes. Vous verrez les têtes qui

se lèvent à l'unisson, comme ça, au rythme des tambours... L'ambiance que les tambours mettent s'accompagne toujours d'un contact très proche avec le Gille et ses danseurs. Le plus important pour devenir un bon tamboureur, c'est bien sûr d'aimer le folklore qu'il sert.

CCG: Votre agenda?

M. R.: Le carnaval de Genappe, bien sûr! Une semaine avant Pâques, l'école permet aux amateurs du folklore de sortir au son de nos meilleurs tamboueurs. Cette sortie est une motivation pour nos élèves, car apprendre à jouer du tambour correctement est un travail de longue haleine. Et jouer en marchant, c'est bigrement plus difficile. De plus, afin de réunir les fonds nécessaires, l'école organise aussi une marche Adepts lors du dernier week-end d'octobre.

CCG: Des projets?

M. R.: Notre ambition n'est pas de supplanter les grandes écoles du genre. Nous avons envie de garder cet esprit que la qualité des cours, pris en petit groupe de 2 ou 3 élèves, prime sur la quantité.

CCG: Si l'ETG était un personnage?

Je dirais un «chef d'orchestre»

qui guide les instruments afin qu'ils soient en harmonie et qui sait être exigeant tout en restant juste.

CCG: Si c'était une chanson?

M. R.: Je dirais «Alors on danse» de Stromae parce que le tambour prend tout son charme, lorsqu'il est accompagné de personnes qui dansent au rythme de la percussion.

CCG: Une qualité?

M. R.: La patience, car l'apprentissage du tambour nécessite du temps.

CCG: Un défaut?

M. R.: Bruyant peut-être, car je peux comprendre que ceux qui ne partagent pas cette passion trouvent que le tambour fasse beaucoup de bruit. D'ailleurs, pour s'exercer, il existe un pad que l'on pose sur une table. C'est plus commode pour entretenir de bonnes relations avec le voisinage...

CCG: Devise:

M. R.: «C'est en forgeant qu'on devient forgeron», car c'est par la pratique qu'on devient un bon tamboureur.

CCG: Une confiance:

M. R.: Père de quatre enfants, j'ai moi-même été Gille. Très vite, j'ai compris que mon fils Emmanuel était subjugué par l'univers carnavalesque. A 3 ans, il voulait déjà devenir Gille! Il était encore en première primaire lorsqu'il a intégré une Société et a eu son premier tambour à l'âge de 8 ans. Aujourd'hui, le carnaval, c'est son dada. A l'instar de ses études en langues, je pense qu'il faut commencer tôt et pratiquer régulièrement. Il est vraiment accroc mais quand la passion devient amour, ça perdure...
Propos recueillis par le Centre culturel de Genappe. Introduction issue de la Société Royale de Gilles de Binche.

Ecole de Tambours de Gilles

Tél.: 0477/51.90.58
@: emmanuel_ravet@hotmail.com
www.etg-lothier.be

Souk en passage

Le 17 février 1964, une convention belgo-marocaine est signée pour organiser l'immigration de travailleurs et de leurs familles. Ces 50 ans d'histoire contribuent à façonner la société métissée dans laquelle nous vivons. Aujourd'hui, des commémorations organisées un peu partout sont l'occasion de rendez-vous pour la citoyenneté et de moments de réflexion sur le «vivre ensemble». Aussi, dans l'esprit nomade et aventureux des premiers Marocains et Turcs arrivés en Belgique il y a un demi-siècle, la Caravane de la Diversité initiée par la Compagnie de théâtre des Nouveaux Disparus parcourra la Belgique pour mettre en lumière les apports culturels de ces immigrations.

Dispositif hybride et mobile, composé de chapiteaux, tentes berbères, roulottes..., ce grand rassemblement accueillera toutes sortes de manifestations culturelles: théâtre (Un fou noir au pays des blancs...), cirque, arts de la rue, concerts, films (La marche...), cafés citoyens... et le fameux souk associatif.

Du 10 au 13 avril prochains, le convoi multiculturel fera escale à

Court-Saint-Etienne, au Parc à Mitrailles où nous vous invitons à nous rejoindre, le vendredi 11 de 13h à 18h et le dimanche 13 de 14h à 17h. Le Centre culturel de Genappe sera de la fête avec la présentation de son exposition «Passages» réalisée l'automne dernier.

Ce sera l'occasion de (re)découvrir les créations réalisées par les élèves des écoles primaires au départ de moyens ingénieux pour passer une frontière. Et aussi d'écouter l'installation sonore basée sur des témoignages recueillis auprès des apprenants de «Lire et Écrire» et

des bénéficiaires du CPAS de Genappe. Une manière de montrer comment le périple d'un endroit à l'autre, comment les hasards de la vie peuvent constituer un bagage identitaire, une force de vie. Et peut-être de battre en brèche nombre de préjugés que la réalité de l'immigration génère de part et d'autre dans la population...

Infos:
www.lesnouveauxdisparus.com
www.ccggenappe.be
067 77.16.27
Accès libre à toutes les activités.



CHAUSSURES/VÊTEMENTS DE TRAVAIL PROTECTIONS INDIVIDUELLES

Rue Reine Astrid, 6 à 1473 Glabais

Professionnels - Particuliers

www.eureka-service.be

TEL: 067/77.11.70

FAX: 067/78.04.30

contact@eureka-service.be



Les taxis Claude et L. Francet

Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be

Murs-Murs



A l'heure actuelle, de nombreuses initiatives visent à explorer le lien que les habitants tissent avec leur territoire. En mettant en exergue les vécus et les sensibilités de chacun, ces approches permettent de faire émerger une expression citoyenne, collective et individuelle.

Forts de leurs expériences, c'est dans cette direction que le Centre culturel de Genappe et le Centre d'Expression et de Créativité «Les Ateliers du Léz'Arts» ont choisi de travailler autour du projet «Murs-Murs» qui s'inscrit dans la manifestation «Résonances, les arts sonores en Brabant wallon».

Par l'émancipation qu'elles permettent, les formes artistiques pratiquées par ces acteurs culturels contribuent à redonner une parole à ceux que l'on entend peu, à faire (re)vivre une mémoire. Entre bruits et paroles, portraits et affiches, le projet «Murs-Murs» questionne le son, l'image et les sens... Quatre propositions s'entrecroisent :

Parcours photographique

Investir un quartier, ses façades, ses murs, par des photos grand format, c'est vouloir interpeller, questionner ou émouvoir la population et les passants. C'est afficher intentionnellement sa vision du quotidien, de son futur, de ses rêves ou de ses incohérences.

Ce montage photographique extérieur a été conçu à travers le regard de jeunes habitants qui ont pris part à des stages aux Ateliers du Léz'Arts.

A partir du 26 avril dans la rue de Charleroi à Genappe. Visite commentée le samedi 26 avril à 11h.

Création sonore

Travailler le son, c'est appréhender le monde qui nous entoure, en capturant des bruits et des ambiances pour les isoler du bain sonore dans lequel nous évoluons. C'est aussi utiliser la parole pour s'exprimer, se présenter, se raconter. Créée sur base d'extraits de témoignages, une installation sonore concernera l'ancienne sucrerie de Genappe. Un mythe pour certains, une mémoire vive pour d'autres. Aujourd'hui, avec ses 145 hectares à réaffecter, un véritable enjeu pour la région.

Les 26 & 27 avril, de 11 h à 17h, au Centre culturel de Genappe, accompagné d'une sélection de photos.

Balade silencieuse

Imaginez un guide promeneur qui mène et rythme la marche. Jusqu'ici, rien d'inhabituel sauf que la balade proposée par Gilles Maltray, musicien et horticulteur paysagiste de formation, oscille entre performance artistique et posture

écologique. Pas à pas, dans une démarche qualitative d'environnement sonore, on (re)découvre les tonalités de la ville, ses empreintes acoustiques, ses traces sonores accumulées au fil des rues, des jardins, places et bâtiments... Le temps de vivre l'expérience unique d'un promeneur-écoutant.

Le dimanche 27 avril de 10h30 à 12h, rendez-vous au Centre culturel dès 10h. P.A.F.: 5€. Tout public. Attention, le nombre de places est limité à 30 personnes. Réservation vivement recommandée.

Film «Sans sucre»

«Sans sucre» part à la rencontre de quatre habitants attachés à la mémoire du site de l'ancienne sucrerie de Genappe. De générations et de sensibilités différentes, leurs témoignages relient le passé au présent et surtout à l'avenir. Réalisé dans le cadre de «Carré Blanc», un film de Christian Van Cutsem pour continuer l'histoire...

Le dimanche 27 avril à 17h, suivi d'un échange avec le réalisateur, dans le cadre de «La Boîte à Docs». P.A.F.: 2€. Attention, le nombre de places est limité. Réservation vivement recommandée.

Infos et réservations :

Centre culturel - 067/77.16.27, sur info@ccgenappe.be, www.ccgenappe.be ou www.lesateliersdulsezarts.be

A l'origine des choses

A quelques semaines de la fermeture de l'exposition de Francis De Bolle à l'espace «Aux 2 Pôles», le Centre culturel de Genappe convie les artistes et artisans à un nouveau rendez-vous «D'art D'art», le dimanche 4 mai.

En permettant aux participants de partager leurs expériences respectives, cette rencontre, initiée l'an dernier, avait révélé la richesse et la diversité du vivier artistique local, toutes disciplines confondues : musique, peinture, sculpture, écriture...

Désireux de poursuivre ces échanges et de créer des liens de manière régulière, le Centre culturel prend ses quartiers, pour ce second rendez-vous, au sein de l'exposition «Prise de vue» du peintre et graveur baisyotois.

Au programme de cet après-midi : visite de l'exposition et rencontre autour de «l'origine de nos pratiques artistiques». Il s'agira d'un moment en toute convivialité, propice à échanger et saisir les dynamiques initiales de chacun. Comment la passion et la pratique

sont-elles apparues ? A quel âge ? Sont-elles associées à une formation ou sont-elles développées en autodidacte ? Quelles sont les références, l'élément déclencheur... ? En quoi la pratique artistique répond-elle à une nécessité intérieure ? Toutes les personnes en pratique artistique sont les bienvenues.

En pratique :

Le dimanche 4 mai de 14h à 16h Espace «Aux 2 Pôles», chaussée de Nivelles 126/6 à Vieux-Genappe. Exposition de Francis De Bolle accessible tous les jours de 14h à 17h, jusqu'au 4 mai inclus.

Infos :

www.ccgenappe.be
info@ccgenappe.be - 067/77.16.27



Loupogne en fête



Prolonger les vacances, se rencontrer, découvrir, expérimenter... Le Centre culturel de Genappe, les Ateliers du Léz'arts, la Bibliothèque, le Syndicat d'initiative et le Tof Théâtre proposent aux habitants de Loupogne de concevoir ensemble un moment festif, familial et culturel, fin août. Au programme : contes, arts de la rue, bal, ateliers artistiques,

balades... Afin d'imaginer et mettre sur pied cet événement, un temps de rencontre et d'échanges est fixé le jeudi 24 avril de 19h30 à 21h, à l'école communale de Loupogne. Rejoignez-nous, toutes les bonnes intentions sont les bienvenues !

Renseignements

fabrice@ccgenappe.be
067/77.16.27



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com



Morceau de sucre #13

Pendant la campagne, beaucoup de saisonniers venaient de Flandre pour travailler à la sucrerie, plus exactement de la région de Dixmude. Il s'agissait principalement d'hommes. Seules les femmes dont les maris venaient travailler à la sucrerie étaient acceptées. Elles étaient affectées à la réception de la tare. La sucrerie mettait à disposition de ces saisonniers, loin de chez eux, des locaux comprenant un réfectoire, une cuisine, des chambres pour deux, des dortoirs... En début de saison, j'achetais une remorque entière de pommes de terre pour préparer leurs repas. Et, une fois par

semaine, ils recevaient des «bons de viande». S'il y avait des élections pendant la campagne, la sucrerie affrétait des cars pour leur permettre de rentrer chez eux et accomplir leur devoir électoral.

Les noms se bousculent dans ma mémoire mais certains me reviennent régulièrement comme Gilbert et son épouse Marie-Louise, Halidore et Laura et, bien sûr, Romain, sa femme Clara et leur fille Marie-Thérèse.

Il me reste beaucoup de souvenirs de cette époque et je n'oublierai jamais l'accueil qui m'était réservé lorsque je venais les voir

dans le réfectoire ainsi que l'excellente soupe maison préparée par Clara...

Gilbert Thunis, Responsable du Service du personnel de 1974 à... la fin. Propos recueillis par le Centre culturel de Genappe. Si vous désirez nous faire part de votre témoignage et participer à ce travail de mémoire et d'expression sur le thème de l'ancienne sucrerie de Genappe, n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre culturel au 067/77.16.27 fabrice@ccgenappe.be.

PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

PEINTURE
Intérieure - Extérieure
TAPISSAGE

DEVIS GRATUIT

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget !

Beauty home
43 ans
www.beautyhome.be
beauty.home@skynet.be
Portes et châssis en PVC
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite !
Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium
• SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ •

Place E. de Lallieux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48
SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h



Journée Médiévale à Houtain-le-Val

Suite au succès de sa première organisation, le Comité «Les Houtinois» en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de Genappe a le plaisir de vous annoncer l'organisation de sa deuxième édition «Journée médiévale» le dimanche 4 mai 2014. Via de nombreuses activités et avec la participation de passionnés de l'époque et de commerçants locaux, cette journée médiévale rappellera le XVe siècle afin de faire revivre à ses visiteurs l'époque de Louis XI, personnage-clé de l'histoire de Genappe.

Un marché des artisans

Ce marché, dont la principale vocation est la mise en avant des produits du terroir et des artisans, mettra à nouveau l'accent sur une ambiance particulière et historiquement importante à Houtain: l'époque médiévale.

Le Syndicat d'initiative qui assure cette année l'organisation et la gestion des artisans du marché, vous propose de découvrir de nombreux produits de qualité lors de cette journée; savons et cosmétiques, bijoux fantaisies, sacs et

textiles, céramiques, poteries, produits du terroir tels que des saucissons, des fromages, des pâtisseries et bien d'autres spécialités qui vous mettront l'eau à la bouche.



Vendredi 2 ami

18h Ouverture des festivités
20h: Concert-Quizz
22h: Friday night fever 90's
Analfa sound Entrée gratuite

Samedi 3 mai

11h: Tournoi de poker
14h: Tournoi de belote
21h: Belgium to Brazil
Mix by DJ Fabio Felicl & GY Events
Danseuses, Déco et happy hour
Entrée gratuite avant 22h

Dimanche 4 mai

Journée médiévale
Le temps des seigneurs II
10h: Marché des artisans, bivouac, chevaliers, fauconnerie, tir à l'arc, repas médiéval...
19h: Grand feu et bal folk
Renseignements
Chemin de la Mouline
147 -1476 Houtain-le-Val
(le long de la Rue de Nivelles- au pied du château).
Syndicat d'Initiative - 067/77.23.43
Roufflange Michael - 0476/734.744



Le temps des seigneurs II

Outre la volonté de redynamiser le village d'Houtain le Val, cette activité permettra de raviver la mémoire, notamment celle du rôle important de ce lieu au XV^esiècle (le futur Roi Louis XI séjourna à Genappe durant plusieurs années).
Houtain-le-Val est un des villages de Genappe le plus marqué par l'histoire médiévale, il réunissait à l'époque deux seigneuries importantes. Son paysage rural laisse encore entrevoir de nombreux vestiges du passé; châteaux, bâtisses, fermes, exploitations agricoles...
Grâce aux nombreuses acti-

vités proposées, la participation de passionnés de l'époque et de commerçants locaux, cette journée nous plongera en plein XV^e siècle pour revivre l'époque de Louis XI, personnage-clé de l'histoire de Genappe.
Redécouvrez: spectacle de fauconnerie, initiation au tir à l'arc, combats de chevalier, artistes de rue, cracheur de feu, Bal folk, grand feu... Et en plus, un marché superbe médiéval composé d'artisans et produits locaux respectueux de la thématique permettra également de promouvoir les producteurs de la province.

Carnaval 2014

11, 12, 13 avril

Attractions foraines
tout le week-end

Vendredi 11 avril

Soirée concert «Le Grand JOJO est ses musiciens»

Samedi 12 avril

Carnaval des enfants
14h15: Rassemblement des enfants au parking du centre-ville, à côté de la salle omnisports.
15h00: Spectacle
15h30: Chasse aux œufs
16h00: Bal
Grande soirée du Carnaval
21h00: «Soirée salle B»

Dimanche 13 avril

Réception et cortège
11h00: Réception à l'Hôtel de Ville et verre de l'amitié
13h30: Rassemblement des groupes carnavalesques au pavé St-Joseph
15h00: Départ du cortège
22h00: Brûlage des bosses des Gilles au Pavé St-Joseph.

Renseignements

Jérôme Leclercq,
Président du comité des fêtes:
0497/32.12.30
www.fetesagenappe.be
jerome@fetesagenappe.be



agenda

DU 10 AU 13 AVRIL

Souk en passage

Le centre culturel de Genappe vous y donne rendez-vous à Court-Saint-Étienne avec son exposition «Passage» le 11 avril de 13h à 18h et le 13 avril de 14 à 17h.

11.12 ET 13 AVRIL

Carnaval

Voir programme ci-contre

19 AVRIL

Théâtre

à 15h, «Sauve qui peut!» Cie Buissonnière.
Salle communale de Loupoigne – Entrée gratuite
Réservation: CPAS- rue de Ways, 39 à Genappe 067/64.54.50

23 AVRIL

Conférence

à 20h, salle du conseil communal – Hôtel de Ville.
Les nouvelles règles de circulation routière pour le charroi agricole animée par M. Kersten de la FWA.

DU 23 AU 30 AVRIL

Jeu de piste

Sur la piste d'E411, dans le centre de Genappe sur le thème de la BD «dans les yeux de Camille» des auteurs E411 et Falzar.
Inscription: 067/79.42.92 ou à la bibliothèque de l'Espace 2000.

26 AVRIL

Brocante

à partir de 9h00 à l'école communale de Ways
Réservations: 067/77.23.47

26 ET 27 AVRIL

Murs-Murs

Parcours photographique, création sonore, balade silencieuse, film. Activité co-animée par le Centre culturel de Genappe et le CEC «Les Ateliers du Lez'arts»
Infos et réservation: Centre culturel de Genappe - www.ccgenappe.be - 067/77.16.27
www.lesateliersdulezarts.be

27 AVRIL

Découverte de Bousval

Départ à 14h de la 4^e édition des balades «Nos villages à pied». Rendez-vous à l'avenue des Cerisiers à Noirhat, entre les numéros 8 et 10.
Organisation: Ville de Genappe et Chemins 141
Renseignements: Marie-Rose Petitjean 010/61.13.72

27 AVRIL

Marche

de 8h à 17h, marche ADEPS de 5, 10, 15 et 20 Km organisée par l'Amicale des Parents et les Institutrices de l'école du Petit chemin. Rendez-vous à l'école, chemin de la Waronche 18 à Loupoigne.
Renseignements: Bernard Martin: 0476/86.12.12.

1^{er} MAI

Balade nature

Visite de la réserve naturelle «L'Aube des Oiseaux»

2,3,4 MAI

Fête villageoise et journée médiévale,

organisée par la Houtinoise
Renseignement Michaël Roufflange: 0476/73.47.44

3, 4 MAI

Art au village

de 11h à 18h à Glabais
Entrée gratuite aux lieux d'exposition: Ferme Saint-Pierre, Cure, salle communale

4 MAI

Les rendez-vous «D'art D'art»

de 14h à 16h à l'espace «Aux 2 Pôles» chaussée de Nivelles 126/6 à Vieux Genappe.
Organisé par le centre culturel de Genappe

4 MAI

Opérette

à 15h au théâtre du Waux-Hall de Nivelles, «La cocarde de Mimi-Pinson» d'Henri Goublier fils, Entrée 27,5€ (avec un café et un morceau de tarte).
Réservation uniquement auprès d'Angèle Hanssens: 0479/36.70.36

8 MAI

La cérémonie du souvenir

de 9h45 à 12h en hommage aux victimes de guerre à l'Hôtel de Ville.

DU 9 AU 30 MAI

Art abstrait

Le peintre André Stéphan expose à l'Hôtel de Ville. Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30. Le jeudi jusqu'à 19h.
Vernissage le 9 mai à 18h30.

17 MAI

Festival «bio-acoustique»

L'amour en vers de 13h à 0h organisé à la Ferme de la Baillerie par l'asbl l'R de rien.
www.lrderien.be

20 MAI

Conférence

Les phytolices, animée par Nihoul de la Direction de l'Agriculture de la Région wallonne
Salle du Conseil communal à 20h
salle du conseil communal – Hôtel de Ville.

25 MAI

Chant classique

Musique à Glabais à 17 h à l'église St Pierre. Concert de Deux demi-finalistes du Concours Reine Elisabeth. Cartes en vente au Centre Culturel, Syndicat d'Initiative, à la Boulangerie Falise, et à la Cabosse d'Or à Ways.
Prévente: 12€ - Sur place: 14€
Réservations: M.H. Frissaer: 067/77.10.51
hubert.frissaer@gmail.com

27 MAI

Cérémonie du souvenir

à 13h30, au monument élevé à la mémoire des aviateurs canadiens abattus à Baisy-Thy

10 JUIN

Conférence

La Réforme de la Politique Agricole Commune européenne, animée par M. Nihoul de la Direction de l'Agriculture de la Région wallonne
Salle du Conseil communal à 20h à l'Hôtel de Ville.



Pour l'information
au jour le jour visitez
www.genappe.be